

SÉANCE DU 9 septembre 2021

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2021
5. CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 7.2. Dépôt des états financiers au 31 août 2021
 - 7.3. Nomination au poste de directeur général par intérim
 - 7.4. Renouvellement contrat d'entretien – Génératrice à Pointe-des-Monts
 - 7.5. Autorisation de paiement – Brandt – Installation de la débroussailleuse
 - 7.6. Affichage du poste de conciergerie
 - 7.7. Rémunération du personnel électoral
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 9.1. Acceptation de soumission pour remplacement d'aqueduc Route 138
10. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1. Avis de motion – Projet de règlement 2021-06 relatif à l'usage de l'eau potable
 - 10.2. Dépôt du Projet de règlement 2021-06 relatif à l'usage de l'eau potable
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1. Demande de dérogation mineure 1 rue Jourdain
 - 12.2. Demande de dérogation mineure 21 rue Poulin
 - 12.3. Approbation du P.V. de la réunion du CCU du 17 août 2021
 - 12.4. Adoption du Règlement d'amendement numéro 2021-10 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement aux limites des grandes affectations du territoire et aux usages dominants et compatibles en concordance avec les grandes affectations définies au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC Manicouagan
 - 12.5. Adoption du second projet de Règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification
 - 12.6. Adoption du Règlement numéro 2021-12 - Dérogations mineures ayant pour objet de permettre une flexibilité plus grande quant à l'application des règlements de zonage et de lotissement sur le territoire de la Municipalité de Baie-Trinité, en donnant la possibilité au Conseil municipal d'accorder des dérogations mineures à certaines dispositions réglementaires tout en demeurant conformes avec les objectifs du plan d'urbanisme (règlement numéro 2016-1001) et ceux du schéma d'aménagement de la MRC Manicouagan
13. VARIA
 - 13.1. _____
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE